

Festivoël

Mag
Roanne

Décembre 2022



La Place du Marché
Roanne



HANDICAP À L'ÉCOLE

FOCH-SULLY

TOUR DE FRANCE



oct
2-28

Auréolée de succès, une 20^e édition de Roanne Table Ouverte applaudie par 6000 gourmands ! Après plus de 100 dates, le célèbre festival concocté par la Ville de Roanne mêlant gastronomie et spectacle vivant s'est terminé en apothéose au Scarabée, avec une soirée de clôture dans des décors somptueux entre Chine et Provence. Débuté aux Halles Diderot, ce feu d'artifice de saveurs a également largement séduit avec une superbe soirée étoilée au théâtre et 84 dîners-spectacles menés par 28 troupes artistiques au sein de 40 restaurants. En attendant de nouvelles rencontres gustatives, dégustez en vidéo le résumé de cette délicieuse épopée culinaire dans la capitale du bon goût.



Yannick Védant

Jade Ricard Angelard

Sebastien Bur

Jade Ricard Angelard

ARRÊT SUR IMAGES



oct. 6 La Ville et l'Agglo ont organisé une campagne de recrutement pour des jobs étudiants. Au Diapason, 88 postulants âgés de 18 à 25 ans ont été reçus par les représentants des services culturels (théâtre, musée, évènementiel, médiathèques...) venus leur proposer des missions rémunérées au contact du public. À l'issue des entretiens, 57 recrues retenues ont été invitées à signer leurs contrats le 20 octobre, pour des vacances (dont 250 auprès de la Ville) comprises entre les 1^{er} novembre 2022 et 31 octobre 2023.



oct. 15 Salle Charles de Gaulle à l'hôtel de ville, le maire a remis le trophée du fair-play de la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) à l'équipe des U15 du Roannais Foot 42. Chaque année, cette récompense vient primer le comportement des joueurs, l'attitude loyale, les valeurs de tolérance et de respect humain d'une équipe de jeunes footballeurs du Roannais. L'absence de pénalités de jeu a également été saluée par l'ensemble des membres du jury. Félicitations !



oct. 17 Représentée par son référent local, Antoine Gerdaoui, l'association nationale de l'Ordre national du Mérite a décerné une médaille d'honneur à Yves Nicolin. Institution républicaine née au cœur du XX^e siècle, le groupement est le second ordre national après la Légion d'honneur. Il a pour vocation de récompenser les « mérites distingués » et d'encourager les forces vives du pays. « Cette remise de médaille illustre pleinement le partenariat qui existe entre la Ville de Roanne et cette association », s'est réjoui notre maire.



oct. 23 À l'occasion de la 30^e édition de la traditionnelle Fête du Charolais, le maire s'est rendu au Scarabée pour remettre différents prix. « Cet événement incontournable de la vie agricole et économique roannaise permet de valoriser tout le savoir-faire de nos éleveurs et plus globalement de toute la filière agricole, qui se distingue par son excellence et sa très haute qualité. La Ville de Roanne et Roannais Agglo continueront de soutenir le monde rural et les agriculteurs », a assuré le président-maire.



oct. 25 Dans le cadre de Financer mon investissement, une aide proposée par la Ville et la Région, Sylvain Roche, propriétaire des Vins de Sylvain, a accueilli Sophie Rotkopf, adjointe en charge du commerce et de l'artisanat, et les représentantes de la CCI et de la Chambre des métiers. Le réaménagement complet de sa boutique a en effet bénéficié du dispositif destiné aux commerçants et/ou artisans qui investissent dans leurs boutiques existantes ou en cours de création. Plus d'infos sur Roanne.fr.



nov. 7 Adina Lupu-Bratiloveanu, conseillère municipale en charge des jumelages, a reçu 43 élèves allemands et leurs correspondants, élèves de différents établissements roannais, en salle Charles de Gaulle. « Nous sommes ravis de vous revoir, ici à Roanne, après deux ans d'interruption des échanges du fait de la pandémie. » Du 31 octobre au 9 novembre, les jeunes ont pu partager un programme varié (sport, culture, jeu-vidéo, visite touristique...). Ils accueilleront à leur tour les élèves roannais du 15 au 24 février 2023.

ARRÊT SUR IMAGES



oct. 29 À l'occasion du 30^e anniversaire de son amitié avec Piatra-Neamt [voir p.26], la Ville de Roanne a inauguré son nouveau Rond-point du jumelage, avenue de Lyon. En présence des délégations des villes jumelles, Yves Nicolin a dévoilé une sculpture sphérique véhiculant les liens et nombreux échanges entre ces peuples européens. En entrée de ville, un symbole de fraternité aux couleurs des drapeaux anglais, français, espagnol, polonais, roumain et italien, qui rappelle l'ouverture de Roanne vers l'extérieur !



nov. 11 Accompagnés des jeunes conseillers municipaux, le maire et Pascal Lassaigue, adjoint en charge de l'environnement, ont inauguré les nouveaux aménagements de la plaine Fontalon. Cet espace vert de 6 hectares accueille de nouveaux jeux pour les enfants, de nouveaux cheminements, plus d'arbres et du mobilier urbain vous invitant à profiter d'une tranquillité en plein cœur de ville. « Nous sommes heureux d'avoir rendu plus agréable et plus accessible ce véritable lieu de promenade », a commenté le maire.



nov. 13 Après une semaine tennistique exceptionnelle, le jeune Hugo Gaston, qui s'était illustré à Roland Garros en 2020 et aux Masters 1000 en 2021, a remporté la 2^e édition de l'Open de Roanne. Un premier titre qui lui permet de se rapprocher du top 100 du classement ATP. Une très belle victoire applaudie par un Scarabée en ébullition. Yves Nicolin a remis le trophée au vainqueur : « Nous pouvons être fiers que la Ville de Roanne et Roannais Agglomération soient partenaires de cet événement international ».



nov. 11 Catherine Seguin, Préfète de la Loire, était présente à la commémoration du 11 novembre. « C'est la première fois depuis plusieurs décennies que le préfet de notre département assiste à la cérémonie roannaise. Votre présence nous honore et nous l'apprécions à sa juste valeur. Ce rendez-vous avec l'histoire permet à chaque génération, et notamment aux plus jeunes, de se rappeler que la guerre, ses destructions et ses morts ne sont pas de vieux souvenirs enfouis pour toujours » a souligné l'édile.



nov. 22 À Paris, l'association Prévention Routière a distingué la Ville de Roanne avec le label Ville Prudente (deux cœurs). Une véritable reconnaissance du travail réalisé par la municipalité autour de la sécurité, parmi les piliers de son action. « L'objectif premier de la commune est de réduire au maximum le nombre d'accidents. Aussi, elle utilise tous les outils techniques et juridiques à sa disposition (police municipale, aménagements, sensibilisation dans les écoles...) », a assuré l'adjoint au maire Gilles Passot, qui s'est vu remettre le prix.



@villederoanne
#jaimeroanne



Photos : Mathilda Gornard

Retrouvez-nous sur Instagram et partagez vos plus belles photos de Roanne avec #jaimeroanne
Chaque mardi, nous partageons l'une d'elles sur notre compte !

Nos réseaux sociaux



VilledeRoanne

Ce magazine a été intégralement réalisé par le service Communication mutualisé de la Ville de Roanne et Roannais Agglomération. Directrice de publication : Jade Petit. Directeur de la rédaction : Emmanuel Demont. Rédactrice en chef : Karine Montagnier. Rédaction : Céline Chaudagne, Karine Montagnier, Alexandra Tissot, Yannick Vernay. Maquette : service communication. Photos (sauf mention contraire) : Johann Patet. Montage : Sylvain Bonnefoy. Imprimerie : Chirat. Distribution : Adrexo. Dépôt légal : 4^e trimestre 2022. Tirage : 24 091 exemplaires. Magazine imprimé sur papier PEFC.

Prochains conseils municipaux les mercredi 14 décembre, jeudis 12 janvier, 9 février, 9 mars à 18h à la mairie et en direct sur Roanne.fr

Retrouvez toutes nos coordonnées sur Roanne.fr

Mairie de Roanne : 04 77 23 20 00

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
Le vendredi : 9h-12h

SOMMAIRE

8

DOSSIER
Festi'Noël



13

À LA UNE
Roanne accueille
le Tour de France



14

ROANNE
AU QUOTIDIEN
Foch-Sully
Accessibilité dans les
écoles
CME et CMJ
Déménagement des
services municipaux



26

JUMELAGE
30 ans d'amitié
avec Piatra-Neamt



ÉDITO



Chères Roannaises,
chers Roannais,

Les animations de Noël, excepté le mapping, ont été annulées en 2020 pour cause de Covid. L'an dernier, les mesures sanitaires en vigueur et l'exigence du pass sanitaire à l'entrée du Village de Noël ont impacté les festivités.

Fallait-il pour la 3^e année consécutive ne pas faire briller les yeux des petits et grands à cause de la guerre en Ukraine, de la crise énergétique et de

l'inflation galopante ? Fallait-il une nouvelle fois pénaliser les commerçants, pour qui le mois de décembre est essentiel ? La question s'est posée et, avec notre équipe, nous avons unanimement fait le choix de maintenir les festivités de Noël, en les adaptant à la conjoncture.

Pour la première fois de ce nouveau mandat, Festi'Noël fait son grand retour dans une formule d'avant pandémie, place du Marché, dans les rues piétonnes et sur l'ensemble de la ville avec le précieux soutien des conseils de quartiers, des associations, des commerçants et des Roannais que je remercie chaleureusement.

Tout au long du mois de décembre, venez profiter des spectacles, des parades, des marchés de Noël, des animations pour oublier l'espace de quelques instants la morosité ambiante. Venez soutenir les commerçants roannais en bénéficiant de conseils éclairés et de prix adaptés pour vos achats et vos cadeaux. Venez plonger dans la magie et la féerie d'un Noël roannais.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite un très joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année !

Fidèlement,

Yves Nicolin
Maire de Roanne

Festi'Noël Une vague de féerie pour les fêtes de fin d'année

Un pull de saison sur le dos, un chocolat chaud fumant dans les mains, des étoiles plein les yeux, un air de Tino Rossi dans les oreilles et l'esprit de Noël en bandoulière ! Subjugué par la beauté de votre sapin, aux boules et guirlandes lumineuses, vous voici fin prêt à être gagné par la magie des fêtes de fin d'année. Bonne nouvelle : Festi'Noël marque son grand retour place du Marché et dans nos rues du 9 au 31 décembre. La Ville de Roanne a une nouvelle fois glissé de nombreuses animations pour tous les habitants dans sa hotte ! Fer de lance de cette période enchantée, l'inauguration du village du Noël, sa parade magique et sa patinoire vous attendent nombreux le 9 décembre à 19h, place du Marché. On vous déballe un riche programme féérique, empreint d'inédits. Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !



FestiNoël Une liste d'animations magiques !

La magie de Noël s'apprête à déferler sur la commune ! Émerveiller petits et grands, c'est la mission qu'a donné le Père Noël à la municipalité tout au long du mois de décembre. Après deux éditions de Festi'Noël confortées par le succès du mapping sur la façade de la mairie, les nouvelles animations proposées par la Ville à l'occasion des fêtes de fin d'année ne devraient pas laisser les Roannais de glace. Spectacles en déambulation, illuminations, village de Noël et autres surprises vous attendent !

LE VILLAGE DE NOËL REPREND LES RE(NN)ES PLACE DU MARCHÉ

Incontournable des fêtes et remède à la morosité ambiante, le traditionnel village de Noël est de retour place du Marché du vendredi 9 décembre au samedi 31 décembre. Composé d'une dizaine de chalets, le marché proposera gastronomie, boissons, confiseries, cadeaux de Noël aux visiteurs dans une ambiance chaleureuse.

Ouvert de 16h à 20h en semaine jusqu'au 16 décembre, et de 14h à 20h les week-ends et durant les vacances scolaires. Fermé le 25 décembre.

PATINOIRE ET PLAISIRS GLACÉS

Et que ça glisse ! Au cœur du village de Noël, une patinoire en glace de 200 m² sera installée place du Marché. La Ville prêtera main forte au Père Noël en assurant la billetterie et l'animation de l'équipement, notamment auprès des scolaires. Venez chausser vos patins : à vos axels, pirouettes et autres sauts ! Le public est attendu nombreux.

Tarif : 5 € - Ouverture aux horaires du village, sauf le mercredi 14 décembre dès 14h.

BULLES ENCHANTÉES

Un véritable pôle de douceur et de magie ! Autour du thème de Noël, découvrez une scénographie réalisée par les services de la Ville ! Passez sous l'arche en forme de cadeau pour pénétrer dans un univers féérique.

La mise en lumière au sein de bulles transparentes géantes, qui accueillent décors et automates, devrait vous séduire. Nouvelle animation photo, des personnages « passe tête » peuplent également la banquise !



ATTENTION ! Pendant la durée des festivités, le marché alimentaire des mardis et vendredis déménage place de l'Hôtel de ville, jusqu'au 3 janvier inclus. Le stationnement sera interdit sur ce parking ces jours-là. Le public est invité à utiliser le parking de la Berge.



UNE INAUGURATION TOUTE EN MIGNONNERIE

Le public est cordialement invité à l'inauguration de Festi'Noël le vendredi 9 décembre, avec l'ouverture du village dès 19h place du Marché. Vos élus roannais vous distribueront vin chaud et papillotes en partenariat avec Révillon. La compagnie Remue-Ménage dévoilera sa création *Gueule d'ours*, un spectacle en déambulation dans les rues piétonnes. L'ambiance sera loin d'être poitaire !



ILLUMINATIONS ET DÉCORS SUR LA VILLE

Toute la féerie de Noël ! Comme chaque année, les guirlandes lumineuses, maintenues avec leur faible consommation en énergie et installées par le service éclairage, s'illuminent tous les soirs de 17h à 22h en semaine* jusqu'au 31 décembre dans de nombreux quartiers de la commune. Les ronds-points et lieux symboliques de la ville profitent également des décors confectionnés par les agents du service espaces verts, notamment à l'aide d'objets de récupération. Levez les yeux sur le majestueux sapin naturel installé place de l'Hôtel de ville !

* Et 23h le week-end (sauf en cas de branchement sur l'éclairage public) dans le cadre du plan de sobriété énergétique de la Ville

PARADES ENCHANTERESSES DANS LES RUES PIÉTONNES

Les 17, 18, 22, 23 et 24 décembre, des troupes professionnelles sélectionnées lors des plus beaux festivals nationaux déambuleront avec leurs spectacles inédits dans les rues piétonnes. Chaque compagnie offrira deux passages de 45 min à 15h et 17h30 (sauf le 24 décembre, à 11h et 16h30). Au programme : chants, animaux fantastiques, marionnettes gonflées, échassiers... La promesse de moments poétiques !



Samedi 17 décembre

CONCERT GOSPEL A CAPELLA
Association Angel Voice



Dimanche 18 décembre

LA BRIGADE DES JOUETS
Cie Remue-Ménage



Jeudi 22 décembre

LES ANIMAUX FANTASTIQUES
Cie Élixir



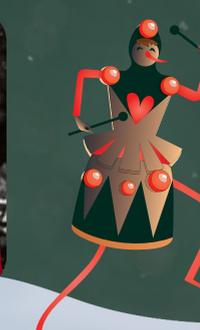
Vendredi 23 décembre

FIERS À CHEVAL
Cie des Quidams



Samedi 24 décembre

CHRISTMAS DIAMONDS
Afozic



La magie de Noël résonnera partout

En centre-ville mais également dans les quartiers, Noël sera fêté au travers de nombreuses animations.

QUARTIER BORDS DE LOIRE

Fête de la St-Nicolas le **mardi 6 décembre** à partir de 17h30 au kiosque de la capitainerie (distribution de friandises, photos, illuminations des bateaux, animation musicale).

ANIMATIONS DES VITRINES DE ROANNE

Mercredi 7 et dimanche 11 décembre après-midis, des balades en calèches gratuites au départ de la place du Marché sont organisées.

Vendredi 9 et samedi 10 décembre, un crieur de rue déclamera vos messages d'une manière inattendue dans les rues piétonnes.

Samedi 10 décembre, la Banda Bone O animera les rues piétonnes.

Un calendrier Téléthon est disponible à Point City et en ligne « Tous en piste avec les Vitrines pour savourer 2023 ! ».

Concours des plus belles Vitrines de Noël tout le mois de décembre. Votez en ligne et chez les commerçants pour gagner des cartes Cad'Oh !

SOUPE DES CHEFS

Organisée par le Lion's Club, les soupes seront concoctées par une dizaine de chefs roannais. Retrouvez-les le **vendredi 9 décembre** dès 18h, rue du Coq. Tarif : 3 €.

QUARTIER ARSENAL

Fête de Noël le **samedi 10 décembre** de 14h à 18h, centre Jacques Brel.

Sculpture ballons par le clown Didi, promenades en calèche. A 17h, animation Père Noël, barbe à papa, goûter offert.

QUARTIER MULSANT

Fête de Noël le **samedi 17 décembre** à partir de 14h, place Victor-Hugo et club Paul-Vernay. Promenades en calèche, circuit de train Brio, stand bricolage de Noël. A 15h30, spectacle clownissimo. A 16h30, Père Noël et goûter. A 18h, projection du film *Goût de soi, goût des autres*. A 18h30, soupe de Noël en musique.

QUARTIER PARC

Samedi 17 décembre de 14h à 17h, enceinte du parc à côté du centre social Condorcet : déambulation de maScottes, orgue de barbarie avec la cie Les Dominos.

Balade avec chevaux miniatures, activités déco de fête, Père Noël.

CHALET DES ASSOCIATIONS

Jusqu'au 24 décembre, plusieurs associations seront présentes dans les chalets mis à disposition par la Ville de Roanne et installés rue Charles-de-Gaulle. L'Unicef jusqu'au 24, AFM Téléthon jusqu'au 8, Phare en Roannais jusqu'au 9, Caraïbes du 9 au 18, Les p'tits bouillons du Roannais du 10 au 24, SOS Amitié et l'Entracte du Troupo du 19 au 24.

DESTINATION NOËL À L'OFFICE DE TOURISME

Mercredi 14 décembre : de 15h à 18h, rencontre avec le Père Noël (gratuit) et de 16h à 18h, atelier couronne de Noël (36 € / personne - sur inscription)

Samedi 17 décembre : de 15h à 18h, rencontre avec le Père Noël, barbes à papa offertes. À 17h, contes de Noël pour tous avec dégustation de vin chaud (gratuit)

Mercredi 21 décembre : de 15h à 18h, rencontre avec le Père Noël, maquillages offerts. À 16h, contes de Noël pour enfants avec dégustation d'un goûter 100 % Roannais (gratuit - sur inscription)

Du 10 au 24 décembre : concours de dessin, le plus beau dessin remportera une peluche. Plus d'informations roannais-tourisme.com et au 04 77 71 51 77.

BOUTIQUE D'ART ÉPHÉMÈRE

Jusqu'au 24 décembre, l'Amar organise une boutique éphémère autour des métiers d'art présents sur le territoire (céramistes, tapisiers, ébénistes, créateurs textile...). Ouverte du mardi au samedi de 10h à 19h et les dimanches 11 et 18, 6 passage Bourgneuf.

Ouverture des commerces les dimanches 4, 11 et 18 décembre.

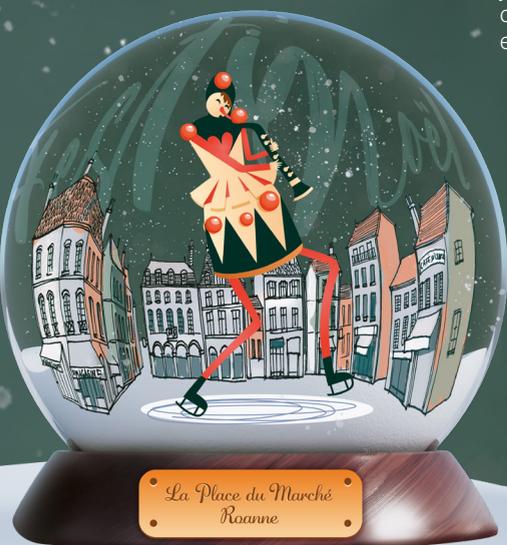
Programme complet sur Roanne.fr (sous réserve de modifications)

OPÉRATION SOLIDAIRE : DES BOÎTES DE NOËL POUR APPORTER DU RÉCONFORT

Pour la 3^e année consécutive, la Ville de Roanne relance les boîtes de Noël. Le principe ? Collecter des boîtes composées d'un cadeau gourmand, d'un cadeau plaisir mixte enfant ou adulte (déco, culture, loisirs, jouet...) et d'un message chaleureux. Elles seront remises à des personnes isolées de tout âge.

Si vous souhaitez participer à cette opération solidaire et bienveillante, merci de déposer vos boîtes (en indiquant si elles s'adressent à un homme, une femme ou un enfant) dans les Maisons France Services du Parc et Saint-Clair et les clubs seniors dès maintenant et aussi, à partir du 12 décembre, à l'Espace Congrès.

Date limite de dépôt : 20 décembre



Gilles Goutaudier, conseiller communautaire délégué au sport de haut niveau, Laurent Wauquiez, président de la Région, Yves Nicolin et Christian Prudhomme, directeur du Tour.

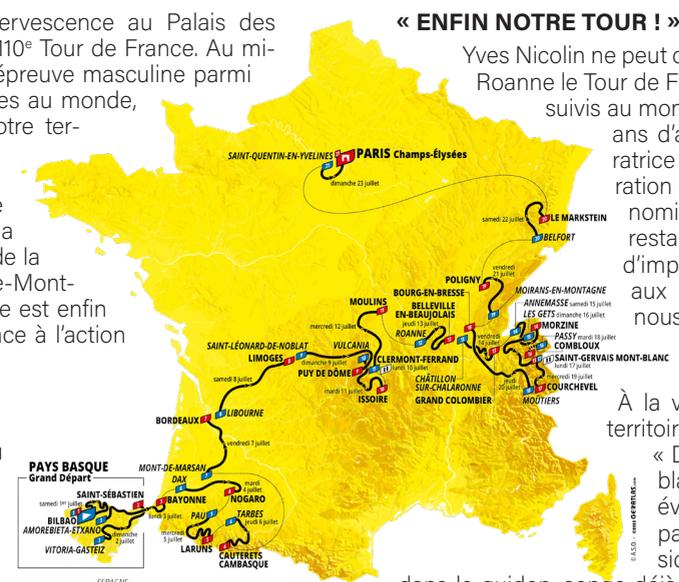
La ville de Roanne au départ du Tour de France le 13 juillet 2023

C'est désormais officiel ! Roanne accueillera la 12^e étape du Tour de France en 2023. 15 ans après sa première épopée sur la commune, la célèbre manifestation sportive s'élancera depuis le Scarabée jusqu'à Belleville-en-Beaujolais. Et on en connaît déjà un rayon !

Jeudi 27 octobre 2022, Paris. C'est l'effervescence au Palais des Congrès, où ASO dévoile le parcours du 110^e Tour de France. Au micro, Christian Prudhomme, directeur de l'épreuve masculine parmi les plus importantes compétitions sportives au monde, confirme la magnifique nouvelle pour notre territoire. Le 13 juillet prochain, la Ville de Roanne accueillera à nouveau la plus célèbre des courses cyclistes, au départ d'une étape de 169 km. Déjà, le 25 juillet 2008, la ferveur avait gagné les amoureux locaux de la petite reine à l'occasion de l'étape Roanne-Montluçon. Quinze ans après, la Grande Boucle est enfin de retour à Roanne, une nouvelle fois grâce à l'action de Yves Nicolin !

ÉCHAPPÉE BELLE EN ROANNAIS !

Le départ symbolique de la course au Scarabée, qui avait accueilli un contre-la-montre du Critérium du Dauphiné en 2019, s'annonce d'ores et déjà exceptionnel et festif ! Les coureurs rallieront ensuite les rues du centre-ville de Roanne pour le départ officiel, avant de s'élancer jusqu'à Belleville-en-Beaujolais (69).



« ENFIN NOTRE TOUR ! »

Yves Nicolin ne peut cacher sa satisfaction : « Accueillir à Roanne le Tour de France, un des événements les plus suivis au monde, est une grande fierté. Après 15 ans d'attente, cette fête populaire, fédératrice et gratuite revient sur l'agglomération où elle offrira des retombées économiques importantes (hébergement, restauration...). J'attache beaucoup d'importance à cette venue. Je demande aux Roannais de préparer l'étape et nous accompagner pour que maisons et voitures soient aux couleurs du Tour de France ! »

À la veille du 14 juillet, Roanne et son territoire seront ainsi doublement en fête !

« Du jaune viendra s'ajouter au bleu-blanc-rouge pour faire de ces deux événements un grand rendez-vous patriotique ! », poursuit le président-maire. Qui, loin d'avoir la tête

dans le guidon, songe déjà à l'accueil d'un Tour féminin pour alterner les plaisirs...



Trottinette électrique : circulez en toute sécurité !

À Roanne comme ailleurs, la trottinette électrique est devenue un moyen de transport extrêmement populaire en ville. Mais cette manière de circuler s'accompagne d'une réglementation à ne surtout pas prendre à la légère, pour la sécurité de tous.

Depuis 2019, la trottinette, électrique ou non, est entrée dans le Code de la route. Tout comme le vélo, son utilisation est encadrée. *Roanne Mag* vous rappelle ce qui est obligatoire et ce que vous risquez si vous ne respectez pas ces obligations.



- VITESSE** 1500€
Vitesse maximale autorisée de 25 km/h sur la voie publique (piste ou voie cyclable).
- ÉCLAIRAGE** 11€
Équipements obligatoires : système de freinage, avertisseurs sonores, dispositifs réfléchissants et système de feux avant et arrière sont obligatoires.
- ÂGE** 135€
+12 Interdiction aux enfants de moins de 12 ans.
- TROTTOIR** 135€
Interdiction de rouler sur le trottoir.
- ALCOOL ET STUPÉFIANTS**
Interdiction de conduire sous l'effet de l'alcool ou de stupéfiants.
- ASSURANCE** 3750€
A Obligation d'avoir une assurance à responsabilité civile.
- CODE DE LA ROUTE**
Obligation d'appliquer le Code de la route (signaler les changements de direction, marquer les stops, respecter les priorités...). En tant qu'usager de la route comme un autre, vous devez respecter les piétons et donc les laisser traverser.
- CASQUE**
Le port du casque est vivement recommandé pour protéger la tête efficacement en cas de chute.
- VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES RÉTRO-RÉFLÉCHISSANTS** 135€
Obligation d'utiliser des vêtements ou accessoires rétro-réfléchissants lorsque vous circulez la nuit ou dans une zone à visibilité réduite. Hors agglomération, sur les routes autorisées, obligation de porter un casque et un vêtement (ou équipement) rétro-réfléchissant.
- PASSAGER** 11€
1 Interdiction de transporter un passager.
- MUSIQUE ET COMMUNICATION** 35€
Interdiction des casques audio, écouteurs ou kit mains libres.
- STATIONNEMENT**
P Le stationnement sur les trottoirs est autorisé à Roanne, à condition que cela ne gêne pas les piétons. Eviter par exemple de garer votre trottinette à proximité d'un passage piéton, à l'entrée des centres commerciaux.

Attention, des obligations existent aussi pour les vélos [voir *Roannais Mag* p.12]



Retrouvez notre reportage vidéo sur YouTube - Ville de Roanne

Foch-Sully

L'investisseur de la galerie commerciale est connu !

La Ville de Roanne a réuni l'ensemble des investisseurs du futur îlot Foch-Sully, projet phare du mandat. Avec l'engagement récent du Groupe Sodes, qui portera le volet commercial du programme, tous les voyants sont désormais au vert avant le lancement du chantier début 2023 sur 2 hectares !

Dernières semaines déterminantes pour la réussite du projet Foch-Sully ! « La boucle est bouclée ! En réunissant tous les partenaires de ce projet urbain qualitatif au service de tous les Roannais, toutes les pièces du puzzle sont maintenant assemblées », se félicite Yves Nicolin.

Afin de renforcer l'attractivité du centre-ville et animer la future galerie commerciale dont il sera propriétaire, un nouvel investisseur et gestionnaire a été choisi ! Le Groupe Sodes* mettra en location une vingtaine de cellules (petites enseignes indépendantes et moyennes surfaces jusqu'à 1000m²) au sein d'un ensemble de 7516 m² en pied d'immeuble.

Créée en 1981, la société familiale portée par Philippe Labouret administre une soixantaine de centres commerciaux dans toute la France. Forte d'une expérience de 40 ans, elle animera le nouveau cœur de ville avec des commerces et services de proximité, véritables lieux de convivialité. Une offre attractive et dynamique, à taille humaine !

Les lots seront disponibles courant 2025, avant une ouverture au public prévue en fin d'année. Prêt-à-porter, restauration, équipement de la maison... Quelles enseignes pour Foch-Sully ? Plus de 1500 dossiers ont pour l'heure été réceptionnés. « Les futurs exploitants des boutiques sont entre de très bonnes mains », se réjouit le maire. « Cette offre vient répondre aux attentes des habitants et enrichir le commerce des rues piétonnes : elle sera complémentaire et non pas concurrente ! ».

TOUS RÉUNIS POUR LE NOUVEL ÉCRIN FOCH-SULLY

Dans cette aventure débutée il y a huit ans, Sodes rejoint le promoteur Noaho Immobilier, chargé de construire 120 logements locatifs aidés ou en accession libre, la société Villa Beausoleil, qui proposera une résidence services seniors de 124 logements, la Semop, concepteur des espaces publics et d'un parking en silo (300 places sur 5 niveaux), et l'enseigne alimentaire Casino, locomotive commerciale qui occupera 2100m².

*Société de développement d'équipements et de services



Céline Chaudagne



Rampes d'accès et mobiliers adaptés (photo 2) pour les enfants porteurs de handicap à l'école de Mâtel.

Vincent Poillet

Handicap

« Rendre accessibles toutes nos écoles »

Chaque année, la Ville de Roanne mène de nombreux travaux d'aménagement dans l'ensemble de ses écoles. Aujourd'hui, 12 sites sur 14* sont accessibles à tous les enfants porteurs de handicap. Rencontre avec Catherine Dufossé et Valérie Prost-Mallet, adjointe et conseillère municipale en charge du scolaire.

Pourquoi rendre accessibles l'ensemble des écoles roannaises ?

Nous apportons une attention particulière à l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les écoles et restaurants scolaires. Il est essentiel que toutes soient accessibles pour que chaque famille puisse bénéficier d'une scolarisation dans son quartier. Depuis 2014, tous les travaux d'aménagement que nous menons, vont dans ce sens.

Quels sont les aménagements effectués ?

Que les classes soient de plain-pied ou à étage, elles bénéficient d'aménagements spécifiques : la création de rampes d'accès pour les fauteuils, l'installation d'ascenseurs, de mobiliers et logiciels scolaires spéciaux, l'agrandissement de restaurants scolaires pour permettre le passage des fauteuils...

Nous avons aussi aménagé cette année toute une aile de l'école de l'Arsenal, pour accueillir une classe maternelle d'enfants autistes. Création d'une salle de décompression, adaptation des coloris des sols et murs, installation de variation d'intensité lumineuse... sont quelques-unes des réalisations d'un montant de 23 700 €.

La Ville a également 4 classes ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) pour des enfants qui ont besoin d'un enseignement et de locaux adaptés. Elles ont aussi fait l'objet de travaux spécifiques.

De nouveaux aménagements sont-ils programmés ?

Oui nous poursuivons notre programme. La future école Gambetta répond à notre politique d'accueil des enfants porteurs de handicap. Elle sera bien évidemment entièrement accessible avec la présence d'un ascenseur. Elle accueillera également une classe ULIS.

**Seules deux écoles ne sont pas accessibles puisque celles-ci seront regroupées à terme sur le futur site Gambetta.*



Vincent Poillet



« Cet engagement, qui demande de l'investissement, est l'opportunité d'apporter des projets au sein de la ville. Les conseillers sont très impliqués et fiers de porter l'écharpe ! »
Hélène Lapalus, adjointe en charge de la jeunesse.

Vincent Poillet

Conseil municipaux enfants et jeunes

En mission pour l'intérêt général de la commune

Les jeunes Roannais s'investissent pour la collectivité et ses habitants en lançant de nouveaux projets en ville ! Plongée dans les coulisses des élections du conseil municipal enfants et de son installation.



LES ÉCOLIERS ROANNAIS AUX URNES

Les élections des conseillers municipaux enfants se sont tenues début octobre dans les 14 écoles élémentaires roannaises. Objectif ? Choisir 16 camarades qui intégreront le CME pendant deux ans ! Un conseiller a été élu dans chaque classe de CM1 (sauf à Clermont et Saint-Paul qui disposent de deux classes). À la découverte du déroulement d'un scrutin, les enfants munis d'une carte d'électeur ont départagé les candidats en glissant leurs bulletins dans l'urne après un passage dans l'isoloir. Un moment clé pour apprendre à devenir citoyen !

26 NOUVEAUX ÉLUS INTÈGENT LES CONSEILS MUNICIPAUX ENFANTS ET JEUNES

Le 22 octobre, l'installation officielle des nouveaux conseils municipaux enfants et jeunes a accueilli un public nombreux à l'hôtel de ville ! 16 écoliers ont intégré le conseil municipal enfants renouvelé de moitié chaque année. 10 adolescents volontaires (8 anciens membres du CME et deux recrues de 3^e et terminale) viennent compléter le CMJ incarné par 41 élus issus de 7 établissements : leur engagement pour l'intérêt général sera de deux ans minimum, sans limite de temps !

Yves Nicolin a remis à chacun la traditionnelle écharpe tricolore de l'élu, à l'occasion de son entrée en fonction. « Un moment tout autant solennel que symbolique », pour le maire, qui « souhaite à ces jeunes citoyens engagés de notre ville un mandat instructif et productif afin de ressortir grandis de cette belle expérience républicaine ».

Culture, aménagement, sport, société... Les élus âgés de 8 à 18 ans vont désormais s'engager au sein de trois commissions (environnement, solidarité et éducation) ou de groupes de réflexion pour conduire de nouveaux projets en direction des Roannais. Ils participeront également aux différentes commémorations organisées par la Ville. Au travail !



Fleurissement automnal

Près de 40 000 plants dans vos quartiers



Yannick Vernay

Les quartiers de la ville de Roanne parés du nouveau fleurissement automnal ! Trois équipes de 10 jardiniers ont récemment assuré la plantation de 25 000 fleurs bisannuelles (pensées, giroflées, myosotis, pâquerettes, euphorbes...) et de féeries d'automne, ces petites vivaces qui viennent agrémenter les massifs pour leur donner volume et couleurs. 14 000 bulbes (tulipes, jonquilles, jacinthes, fritillaires...) complètent la production reçue en mini-mottes, mise en godet et cultivée pendant deux mois dans les serres municipales par trois autres agents du pôle environnement. « Notre but ? Faire découvrir des choses qui sortent de l'ordinaire ! », assurent-ils. Pour une culture pérenne, des bulbes de naturalisation plus résistants intègrent même plusieurs sites, à l'instar du jardin du musée. À chaque quartier ses coloris !

ENTRE PRODUCTION... ET RÉCUPÉRATION

Avant d'accueillir cette culture automnale, les jardiniers ont procédé à l'arrachage des plantes annuelles, préparé les sols (bêchage, amendement...) et rempoté les modèles arbustifs. Dans le cadre d'une politique de développement durable, des bulbes arrachés ont été récupérés : nettoyés, ils resserriront dans les écoles pour des activités (jardins pédagogiques, etc.). Plus de la moitié des arbustes a également été rempotée : ils profiteront d'une taille et d'un entretien pendant l'hiver. Récupérées, des boutures ont déjà été réalisées pour le fleurissement du printemps 2023.



Yannick Vernay

FORÊT DE BÉCAJAT : OPÉRATION REBOISEMENT !

En novembre, la Ville de Roanne a conduit une opération de reboisement au sein de la forêt de Bécajat, dont elle est propriétaire. Après une campagne d'abattages pour lutter contre le scolyte, insecte ravageur, les 2,2 hectares d'une ancienne parcelle d'épicéas exploitée début 2022 ont été reboisés en feuillus. Ce renouvellement forestier (13 400 €) s'inscrit dans le cadre du plan France relance, effort pour lequel l'État s'est engagé à préserver les forêts dans le contexte du changement climatique. 2700 chênes sessiles, 500 chênes pédonculés, 250 érables sycomores et 250 merisiers ont ainsi fait leur apparition sur le site, soit 3700 arbres !

MÂTEL : DES MESURES POUR LA BIODIVERSITÉ



Dans le cadre de l'aménagement d'une zone d'activité dans le quartier Valmy, Roannais Agglomération a lancé la création d'un îlot de biodiversité, lieu propice à la préservation de la faune et la flore, dans le bois de Mâtel. Le boisement ne sera plus géré, hormis aux abords des sentiers, pour favoriser sa libre évolution. Des nichoirs à oiseaux et des gîtes à chauve-souris ont été installés, des espèces végétales envahissantes arrachées. Les acacias sont en cours d'écorçage ; des essences locales permettront la recolonisation du site.



Travaux centre administratif

De nouveaux services emménagent à l'Espace Congrès

Les travaux du centre administratif, entamés en avril 2021 afin de réduire sa consommation énergétique, se poursuivent tout en maintenant les services ouverts au public. La dernière phase du chantier démarrera en décembre et les services qui accueillent aujourd'hui le plus de personnes emménageront à l'Espace Congrès.

À compter du 12 décembre, les accueils du centre administratif et d'Opheor seront installés à l'Espace Congrès, jusqu'à la fin des travaux prévus à l'été 2024. Ils vous aideront à vous orienter vers les bons services et interlocuteurs en fonction de vos démarches.

Plus généralement, tous les services situés aujourd'hui au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage du centre administratif emménagent à l'Espace Congrès, tandis que les autres réintègrent les espaces rénovés du centre.

Ces changements ont débuté fin novembre et se poursuivront jusqu'au vendredi 9 décembre, jour où l'ensemble des services sera fermé, pour une réouverture le lundi 12 décembre.

L'ÉTAT-CIVIL, LES PASSEPORTS ET LES CARTES D'IDENTITÉ À L'ESPACE CONGRÈS

Pour vos démarches relatives aux actes de la vie (naissance, mariage, pacs, décès...), vous devrez vous rendre au service état-civil situé à l'Espace Congrès, jusqu'à la fin du chantier. Il en sera de même pour vos demandes de cartes d'identité et passeports. En effet, en tout logique, ce service assuré auparavant dans les locaux de la police municipale rejoint le service état-civil. Vous disposerez dorénavant d'une seule porte d'entrée pour l'ensemble de vos démarches citoyennes. En revanche, la police municipale continue à vous accueillir dans ses locaux pour vos autres demandes : abonnements stationnements, déclaration de buvette, objets trouvés...

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES :
Du lundi au jeudi : 9h-12h 13h30-16h
Vendredi : 9h-12h

LES SERVICES PRÉSENTS À L'ESPACE CONGRÈS À COMPTER DU 12 DÉCEMBRE :

Accueil, CCAS, éducation, état-civil, police municipale (uniquement passeports et cartes d'identité – fermée du 8 au 12 décembre inclus), sports, vie associative.

LES SERVICES PRÉSENTS AU CENTRE ADMINISTRATIF :

Commande publique, contrôle de gestion, DRH, environnement, finances, ingénierie, sécurité accessibilité santé publique et développement durable, urbanisme. **Accès du côté de la police municipale.**

LES SERVICES QUI BOUGENT À L'INTÉRIEUR DU CENTRE ADMINISTRATIF :

Opheor (du 3^e au 4^e étage), proximité (du rdc au 3^e étage), culture (du 1^{er} au 2^e étage), archives (du rdc au 3^e étage).

Des aménagements sans ménagement

C'est encore et toujours sur un rythme soutenu que la municipalité propose dans vos quartiers de nombreuses nouveautés pour agencer le cadre de vie roannais de demain. Passage en revue.



170 NOUVELLES PLACES DE PARKING EN CENTRE-VILLE

C'est ouvert ! Désormais accessible au public depuis le 16 novembre, le nouveau parking de la Berge (660 000 €) propose 170 nouvelles places de stationnement sur 4500 m² entièrement réaménagés, fortement végétalisés et vidéosurveillés. Quatre emplacements sont dédiés aux PMR et deux autres à la recharge des véhicules électriques. Débutés en avril, les travaux se sont terminés cet automne avec l'engazonnement des zones de stationnement. Relié au parking Benoît-Malon, l'équipement accessible aux abonnés offre également un accès piéton vers l'allée Simone-Veil. Le stationnement est payant (9-12h et 14-18h), sauf dimanches et jours fériés.

LA MAISON DES ARTS MARTIAUX EN CHANTIER

Hajime ! La création d'une Maison des arts martiaux a débuté rue Charlie Chaplin dans un bâtiment municipal en cours de modernisation. Les travaux de ce nouvel équipement à l'attention de six associations sportives, de la police municipale et des scolaires roannais a débuté avec la modernisation des réseaux, du gros œuvre (fondation, ouvertures en façades...) et la pose d'une nouvelle charpente bois à l'intérieur. Une enveloppe budgétaire de 1,3M€ est nécessaire pour transformer d'anciens courts de tennis couverts en cinq aires de combat sur 1300 m² et concevoir bureaux, vestiaires, sanitaires, salles de réunion et de musculation. Livraison prévue en septembre 2023 !

ROUTE DE CHARLIEU : AMÉNAGEMENT DE PISTES CYCLABLES



À compter du 9 janvier, la Ville de Roanne procédera route de Charlieu à la création d'une portion de voie verte et l'aménagement de pistes cyclables sur 700 m linéaires entre le rond-point du boulevard de Valmy et l'intersection avec l'avenue de la Marne.

Protégé par des bordures dans les deux sens de la chaussée élargie à cet effet, cet aménagement assurera la continuité du projet du département et de Roannais Agglomération, qui entendent créer une connexion avec Véloire depuis une passerelle technique existante, proche du pont d'Aiguilly.

Eurovia aura la charge de ces travaux pendant six semaines. Pour pallier le trafic très perturbé sur cette portion, une déviation sera mise en place, notamment pour les automobilistes venant de Vougy et se dirigeant vers le centre-ville de Roanne.

LE TRI FACILITÉ DANS LES PARCS

Pour inciter au tri des déchets dans ses espaces publics, la Ville lance une nouvelle expérimentation ! Avant l'entrée en vigueur d'une obligation de tri sur ces zones en 2025, 5 nouveaux conteneurs ont été installés place des Promenades (3 équipements), jardin du Musée et square Mozart (un dispositif chacun). Objectif affiché ? Absorber une quantité de déchets plus importante que les corbeilles actuelles - qui tendront à disparaître au profit des abri-bacs - et réduire les coûts liés à l'enfouissement des déchets non triés !

Chaque conteneur contient deux bacs. Le premier permet de recueillir tous les emballages et papiers, collectés par Roannais Agglo pour être recyclés au sein de différentes filières. Le second moissonne les déchets non recyclables, envoyés en centre d'enfouissement dans l'Allier.

« Cette stratégie inédite, financée avec l'Ademe, encourage le civisme et le tri à une plus grande échelle. Un bilan sera réalisé avant d'étendre le dispositif », explique Pascal Lassaigue, adjoint au maire en charge de l'environnement, de la propreté, des parcs et jardins.



UN CHANTIER DE DÉCONSTRUCTION RUE GÉNÉRAL GIRAUD

Dans le cadre d'un futur projet de réaménagement de l'entrée du stade Mallevall, la déconstruction de bâtiments est attendue en janvier au 51-53 rue Général Giraud. À proximité du Nauticum, elle est actuellement précédée par l'évacuation d'encombrants et le désamiantage du tènement immobilier, acquis par la Ville en 2016. La restitution de la plateforme mise à nu est attendue en février 2023.

Le site, d'une superficie de 2936 m², fera l'objet d'un engazonnement ou d'une prairie simple, dans la continuité du parc actuel, avant le prochain agencement d'un accès indépendant au stade.



DE NOUVELLES RUES EN VILLE

Le conseil municipal a approuvé la dénomination de nouvelles rues en ville. Et les femmes sont à l'honneur ! La rue Jeanne-Bonnier, hommage à la veuve de l'archéologue Joseph Déchelette, desservira un nouveau lotissement entre le boulevard d'Arras et l'avenue de Vauquois. La future zone artisanale de Mermoz aménagée par l'Agglo s'enrichira de la place des Tisseurs, en référence au passé du site, et des rues Olympic (bonneterie locale fondée par les frères Guyot en 1947) et Odile-Chatot, médecin anesthésiste du centre hospitalier et créatrice du service de réanimation.



DES ESCALIERS POUR SÉCURISER VOTRE PROMENADE EN BORD DE LOIRE

Dans le cadre de la poursuite de la liaison piétonne et cycliste entre les Bords de Loire et les jardins ouvriers, la pose de nouveaux escaliers, pourvus de goulottes pour les vélos, est en cours de création. Contrairement aux aménagements actuels qui ne sont plus aux normes, ce nouvel ouvrage plus pratique permettra de descendre en toute sécurité sous le pont SNCF et de relier le haut de la digue. Les travaux ont débuté avec le coulage d'une dalle pour améliorer le revêtement de la risberme existante. Plus que quelques marches avant la fin des travaux ! Un aménagement paysager (plantations, revêtement de la voie...) est également attendu depuis la passerelle sur le Renaisson pour égayer le cheminement des passants.



La Nouvelle Offre des Vitrites de Roanne

Les Vitrites de Roanne nous livrent une nouvelle génération de Packs Cad'Oh ainsi qu'un programme de fidélité oh combien dynamique. Anna Berne, leur Présidente depuis 1 an, nous en dit plus sur ces surprises qui ne manquent pas d'à-propos.



Les Vitrites de Roanne sont sur le plan national classées « association exemplaire ». Qu'est-ce que cela signifie ?

Tout simplement que notre association de commerçants, qui existe depuis 26 ans, sert de modèle à d'autres. Elle a été par exemple pionnière pour la mise en place de chèques cadeaux.

Hormis le renouvellement de votre logo et de votre identité graphique, vous avez semble-t-il préparé une carte de fidélité qui mise sur la puissance du collectif ?

Exactement. Il s'agit d'une carte gratuite et performante à utiliser dans TOUS les 50 commerces adhérents. Le cumul est collectif : 1 € = 1 point. Lorsque 1000 points ont été collectés, le porteur reçoit un chéquier virtuel de réduction de 10 % à valoir dans chacun des 50 commerces.

Les nouveaux Packs Cad'Oh s'apprentent-ils à révolutionner nos fêtes ?

Oui, et toutes les fêtes ! Nous avons souhaité proposer à notre clientèle, particuliers ou professionnels, des outils nouvelle génération. Les packs Cad'Oh comprennent d'une part les Chèques Cad'Oh d'une valeur de 10 € et de 15€, d'autre part la très attendue carte Cad'Oh, et sa version dématérialisée, dont le montant est sécable au centime près. Les packs sont en vente dans plusieurs points relais physiques à Roanne, Charlieu et Le Coteau, ainsi que sur notre site. Valables un an, ils peuvent être utilisés auprès de 200 commerçants.



Vitrines de Roanne

OUVERTURES

C'BAU STORE
(cigarettes électroniques)
92 rue Jean-Jaurès

LE TRIANGLE D'OR
(brocanteur)
26 rue Anatole France

TRIO
(bar)
22 rue Bourgneuf

LABEL STORY
(concept store)
17-19 rue Bourgneuf

LA FRAMBOISINE CITY
(snacking et dépôt de pain)
60 rue Jean-Jaurès

DRESS CODE
(PAP féminin)
77 rue Maréchal Foch

BOULANGERIE FAUSTINE
(boulangerie)
97 avenue de Paris

FIT COACHING BIEN ÊTRE
(salle de remise en forme)
103 rue Mulsant



EXTINCTION DES PUBLICITÉS LUMINEUSES

Dans le cadre de son plan de sobriété énergétique, la Ville de Roanne a activé le 15 octobre dernier l'extinction nocturne de son éclairage public afin de limiter sa consommation d'électricité et faire des économies. Le Règlement local de publicité impose d'éteindre les publicités lumineuses entre 23h et 6h. Une opération de prévention a été lancée auprès de certains établissements qui ne respectent pas cette prescription afin qu'ils participent, eux aussi, à l'effort collectif nécessaire. Une sanction sera appliquée en cas de refus.



AU RENDEZ-VOUS DU RECENSEMENT 2023

Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population ! Du 19 janvier au 25 février, 8 agents recenseurs recrutés par la Ville recenseront 8 % de la population roannaise. Un courrier d'information sera distribué début 2023 dans la boîte aux lettres des foyers désignés par l'Insee. La participation est obligatoire. Plus d'infos : [le-recensement-et-moi.fr](https://www.les-recensement-et-moi.fr)



VIGIFAUNE : VOTRE COMPAGNON DE PROMENADE

La science participative au service de la faune sauvage ! Conduite par les fédérations de chasseurs avec l'Office français de la biodiversité et le soutien de la Région, Vigifaune vous permet de participer à la connaissance des tronçons routiers dangereux pour la faune sauvage. Lors de vos trajets quotidiens ou occasionnels, enregistrez vos observations d'animaux (recensement, collisions...) et contribuez à une base de données au service de la faune sauvage et de la sécurité routière pour permettre des aménagements de voirie (création de passages, ...). Accessible sur [vigifaune.com](https://www.vigifaune.com) ou appli gratuite téléchargeable sur App Store et Play Store.



PLAN NEIGE-VERGLAS

Les services techniques municipaux prêts à appliquer le protocole en cas de chutes de neige ! Deux saeuses du service voirie peuvent agir lors d'épisodes neigeux sur les grands axes de circulation. À proximité des bâtiments publics, les agents du service environnement saleront, passeront du déverglaçant ou créeront des allées dans la neige, pour faciliter la circulation des piétons (en semaine, de 5h à 8h). Les propriétaires des commerces et des habitations doivent déneiger les trottoirs devant leur propriété (ou sur une largeur de 2 m si ces derniers ne sont pas matérialisés). Contact : pôle proximité au [04 77 23 23 90](tel:0477232390) et sur proxi@ville-roanne.fr



LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

RJT recrute ses nouveaux talents âgés de 8 à 25 ans ! Inscrivez-vous jusqu'au 17 février auprès du Bureau information jeunesse de la Ville (4 rue Fontenille) pour participer à la 8^e édition du festival ! Les présélections en chant (solo, groupe) se tiendront le 11 mars. Rendez-vous les 17 et 18 avril pour les finales cuisine et Handi'chefs. Inédit : en plus du graff, la catégorie street art s'ouvre le 19 avril à la peinture sur toile. La soirée de clôture et les finales chant auront lieu le samedi 13 mai à 20h30, salle Fontalon. Plus d'infos : jeunesse@ville-roanne.fr ou [04 26 24 10 18](tel:0426241018).



RENCONTRE AUTOUR DE LA CULTURE EN PRISON

La Ville de Roanne et le centre de détention organisent ce mardi 6 décembre une rencontre sur le thème Faire vivre la culture en prison. Deux tables rondes rassembleront de nombreux participants, dès 14h au Diapason (bd Thiers, entrée libre). Le documentaire *Dans sa peine* de Valérie Müller, sera diffusé à 20h à l'Espace Renoir, avant un échange avec le public. Plus d'infos : [04 77 23 20 50](tel:0477232050).



LA VILLE VOUS AIDE POUR VOS LOISIRS

L'Aide aux loisirs est un soutien financier accordé par le CCAS aux Roannais dont les enfants (âgés de 3 à 17 ans) fréquentent un centre de loisirs les mercredis ou pendant les vacances scolaires. Pour en bénéficier, le quotient familial du foyer doit être inférieur ou égal à 900 €. Nouveauté : rendez-vous sur le portail ICitoyen pour effectuer votre demande. Pour les personnes n'ayant pas accès aux démarches dématérialisées, le CCAS et les Maisons France Services continuent à délivrer cette attestation.



ESTEBAN PIAT, NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Esteban Piat, 21 ans, a été intégré le 10 novembre dernier dans ses fonctions de conseiller municipal en charge de la mise en œuvre et du suivi du plan de sobriété énergétique. Bienvenue au plus jeune de nos élus roannais, étudiant en droit public à Lyon !

Un gagnant RJT publie son premier livre de recettes

À 15 ans, Romain Gourseau remportait le concours Roanne Jeunes Talents, catégorie cuisine. Trois ans plus tard, son Bac professionnel en poche, en apprentissage dans un célèbre palace parisien et suivi par près de 80 000 followers sur les réseaux sociaux, il publie son premier livre de recettes gourmandes. Un nouveau rêve devenu réalité grâce à sa passion, la pâtisserie !



Pourquoi avoir voulu proposer ce livre de recettes de pâtisseries ?

Le format vidéo développé pour mes réseaux sociaux* ne me permettait pas de présenter des recettes détaillées. Alors j'ai suivi la tendance des créateurs de contenus qui postent désormais leurs propres livres. Même si je n'avais pas beaucoup d'espoir, j'ai osé contacter un certain nombre d'auteurs de livres de recettes. Et c'est une photographe de livres de pâtisseries que je suis sur Instagram qui m'a donné le contact des éditions First.

Enfin, tout est allé très vite !

Fin janvier j'avais un premier rendez-vous en visio et la réponse positive a suivi. Nous avons ensuite travaillé tous ensemble pour proposer les 56 recettes sélectionnées. Pepa Sion, la photographe associée à mon projet, est ensuite venue à Roanne pour shooter les pâtisseries. Je n'imaginai pas le monde qui se cachait derrière la sortie d'un livre. Quelle expérience incroyable ! Finalement, le 22 septembre, mon livre est sorti en librairies. Et je suis très content du résultat !

Quelles recettes pouvons-nous retrouver ?

J'ai voulu des recettes accessibles à tous, débutants ou déjà passionnés par la pâtisserie. Madeleines, cake marbré, macarons, choux à la vanille, viennoiseries... il y en a pour tous les goûts et pour satisfaire toutes vos envies.

*@patisseriebeaubon_ sur Instagram, Tik Tok et YouTube.

Photos : Pepa Sion



HOMMAGE À ANDRÉ CHARTRE

Ancien président emblématique du Vélo Club Roannais, André Chartre nous a récemment quittés. Né à Souternon en 1938, il est coureur dès 1957. Ce véritable passionné de cyclisme intègre l'association sportive Loire électrique omnisports (Asleo) avant de prendre la présidence du VCR entre 1972 et 1989, puis de 2000 à 2009. Fortement impliqué dans la vie de la cité roannaise, ce grand dirigeant du sport local est récompensé en juin 2019 de la médaille du Citoyen d'honneur de la Ville pour son action en faveur du monde du vélo pendant un demi-siècle !



HOMMAGE À MAURICE LE FLOCH

Maurice Le Floch est décédé le 21 octobre, à l'âge de 91 ans. Président de la mutuelle Union Roannaise et administrateur à l'Usmar jusqu'en 2001, il était surtout connu pour son investissement au sein de l'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus, à laquelle il avait adhéré avec son épouse, fille de déporté. D'abord porte-drapeau, il est devenu président de l'Unadif en 2007. Il est souvent intervenu auprès des lycéens qui préparaient le concours Résistance et Déportation et mettait un point d'honneur à être présent à toutes les cérémonies commémoratives du territoire.



À Noël, offrez des spectacles-cadeaux !

La nouvelle saison théâtrale rencontre un grand succès auprès des spectateurs roannais. Pour Noël, si vous souhaitez (vous) faire plaisir, pensez à offrir des places de spectacles. Voici une sélection des pépites à ne pas manquer en 2023 !

1 VENDREDI 3 MARS / PASSION SIMPLE / THÉÂTRE ET MUSIQUE

Créations sonore et lumineuse, scénographie et, au premier chef, la voix et le corps, sont les organes intimement liés d'une entité globale pulsée par l'écriture chirurgicale d'Annie Ernaux, prix Nobel de littérature.

2 MERCREDI 29 MARS / PULSATIONS / ARTS DU CIRQUE

Une pièce qui questionne sur la place de la femme dans les années 1920, et trouve une résonance dans le contexte des années 2020, mais également la sensibilité de l'homme, souvent cachée par le pouvoir que la société lui impose.

3 VENDREDI 7 AVRIL / LES DÉLIVRÉS / DANSE

Avec sa nouvelle création, Hélène Iratcher entend poursuivre et affiner son travail en tant que chorégraphe inscrite dans une réalité sociale, celle de construire par son identité de femme-artiste vivant en France en 2022.

4 SAMEDI 29 AVRIL / PRINTEMPS / DANSE ET MUSIQUE

Pour leur première collaboration, la compagnie La Vouivre et Les Percussions Claviers de Lyon balayent les grands thèmes qui articulent leur travail : la vie, l'amour, la mort. Résultat : un terrain de jeu commun entre danse et percussions.

5 MARDI 2 MAI / RACINE DE TROIS / THÉÂTRE

Fable métaphysique, d'une grande finesse mais drôle et elliptique, écrite dans une langue appréciée des surréalistes et des poètes, mais aussi de vous et moi. C'est un spectacle qui vous enchantera et vous donnera à réfléchir.

6 MERCREDI 7 JUIN / 24H DE LA VIE D'UNE FEMME / MUSIQUE CLASSIQUE

24 heures, c'est le temps pour une histoire extraordinaire, une fatale balade, une machine infernale, une révélation, un plaidoyer pour l'amour fou, pour la vie, pour le droit à la passion, à la liberté d'aimer.

LE CADEAU INDISPENSABLE

Grâce à la nouvelle carte d'adhésion du théâtre, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels sur tous les spectacles dès sa date d'achat. Nominative, elle vous permettra aussi de profiter de surprises tout au long de cette deuxième partie de saison. Une idée cadeau à petit prix (10 €) pour un effet garanti !





Roanne/Piatra-Neamt 30 ans d'amitié

Du 28 au 31 octobre, la Ville a accueilli les délégations de ses villes jumelles, à l'occasion des festivités organisées pour les 30 ans du jumelage entre Roanne et la cité roumaine de Piatra-Neamt. Rendez-vous culturels, touristiques et cérémonies officielles... Nos invités ont vécu un séjour en terre roannaise riche en rencontres, partages et émotions.

Emmenée par Andréi Carabelea, maire de Piatra-Neamt, la délégation roumaine a savouré chaque instant de ce séjour placé sous le signe de l'amitié. « Je suis heureux de célébrer avec Roanne l'histoire de notre jumelage. Grâce à l'action de solidarité menée cette année en commun, j'ai pu me rendre compte de la générosité de la communauté des Roannais et je suis fier que notre ville soit jumelée avec Roanne », a-t-il souligné.

En présence des représentants des autres villes jumelles, le nouveau giratoire avenue de Lyon a été inauguré durant le week-end et baptisé Rond-point du jumelage. Un acte symbolique pour marquer cet anniversaire, qui est l'occasion de « resserrer encore un peu plus des liens déjà forts entre nos villes et de conforter notre volonté commune de dynamiser nos jumelages », comme l'a déclaré Yves Nicolin.

ILS ÉTAIENT HEUREUX D'ÊTRE À ROANNE

Lorenzo Allegrucci, conseiller pour le jumelage à Montevarchi / « Cela fait 34 ans que nous sommes jumelés avec Roanne et cela est très important pour nous. 34 ans de collaboration, d'échanges entre étudiants et j'espère que cela pourra continuer avec les nouvelles générations. »

Thomas Reck, maire de Reutlingen / « C'est ma deuxième visite à Roanne mais elle a été ma première ville jumelle visitée lors de ma prise de fonctions. J'ai été enchanté par la soirée gastronomique RTO.

J'aimerais beaucoup pouvoir initier une telle soirée chez nous ! »

Tadeusz Krzakowski, maire de Legnica / « Nous sommes très honorés d'être reçus à Roanne et heureux de rencontrer d'autres villes jumelles. Nous remercions aussi la Ville de Roanne pour son action de solidarité envers l'Ukraine. »

Alberto Rojo Blas, maire de Guadalajara / « C'est ma première venue à Roanne et c'est un immense plaisir de partager et de découvrir votre culture. La soirée RTO a été un formidable moment de convivialité et c'est exactement ce que j'avais en tête en venant ici. »



Faire ou ne rien faire...

Les élus d'opposition qui brillent par leur absence au sein des commissions ne sont jamais avarés de conseils devant la presse lors des conseils municipaux. Spécialités du « y'a qu'à, faut qu'on », du « il faut faire » ou « il ne faut pas faire », ils disent parler au nom « de nombreux Roannais » et même parfois de « tous les Roannais »... Rien que ça !

Pour les élus d'opposition, il NE faut PAS :

- de vidéoprotection, même si ça sauve des vies, car c'est liberticide, coûteux et inutile,
- construire la nouvelle école pourtant attendue par les enseignants et les familles,
- réaliser Foch-Sully, alors que c'est demandé par les commerçants,
- de parking en centre-ville ; c'est inutile, les Roannais iront faire leurs courses ailleurs,
- poursuivre la modernisation des Bords de Loire qui laisse une large place à la verdure et à la nature à la place du gore existant,
- de fêtes de Noël car il ne faut plus célébrer Noël,
- investir pour soutenir l'économie locale et les emplois.

En revanche, pour les élus d'opposition, il faut :

- toujours augmenter le budget du CCAS alors que, fort heureusement, les besoins sont inférieurs aux budgets déjà alloués,
- faire tout gratuit : gratuité de la cantine, des transports, des services et des équipements, ...
- augmenter les subventions des associations comme à la grande époque du clientélisme,
- chasser toutes les voitures du centre-ville en supprimant les parkings et en contraignant les accès à notre ville de Roanne,
- mentir aux Roannais en écrivant par exemple que la modification de l'éclairage public coûte 150 000€ à chaque fois qu'il y a un changement, ou que la Ville achète des places de basket pour des entreprises privées, ou que la municipalité veut créer une taxe, alors que c'est faux et archi-faux !

Nous, nous sommes dans l'action, la réalité et la proximité avec les Roannais, alors que les élus d'opposition sont dans le discours, l'incantation, le mensonge et les positions dogmatiques dictées par leurs partis politiques respectifs.

Les élus de la majorité
roannepassionnement.fr

Bus gratuits jusqu'à la fin de l'année ? Une patinoire pour Noël !

C'est possible ! Au dernier conseil communautaire, les prévisions de recettes du budget transport ont été annoncées meilleures qu'envisagées grâce aux 600 000€ supplémentaires issus du versement mobilité des entreprises. Roannais Agglomération avait prévu de soutenir ce budget à hauteur d'1,17 million mais la majorité envisage maintenant de réduire l'apport à 429 000 €. L'excédent du budget général passant à 6,2 millions, le collectif 88 % a proposé de laisser l'argent prévu sur le budget transport. Il souhaite que l'apport initialement prévu soit utilisé pour financer la gratuité des bus les W-E jusqu'à la fin de l'année 2022. Coup de pouce pour le porte-monnaie des habitant-e-s, coup de pouce écologique en invitant à laisser la voiture au garage. Dans la perspective d'aller vers la gratuité des transports en commun que nous défendons depuis les élections, nous espérons que notre proposition sera mise en place.

Franck BEYSSON,
Christine CHEVILLARD,
Bernard GERBOT

Les élus de « Collectif 88 % »
www.collectif88pourcent.fr

Face à la flambée du prix de l'énergie, de nombreuses villes renoncent à l'installation de patinoires pour les fêtes de fin d'année. A Roanne, 200 m² de glace sont produits malgré l'inflation énergétique. Les glaciers fondent et nous produisons de la glace artificielle ! Par voie d'affichage, Monsieur le Maire invite les Roannais à baisser le chauffage, mettre des pulls, ne plus prendre l'ascenseur pour limiter la consommation d'électricité. Pourtant, on dirait que rien n'a changé et que la sobriété a bien du mal à s'imposer : on glisse sans vergogne sur la pente raide du désastre climatique. Le Maire de Roanne veut « des paillettes » et faire « briller les yeux des enfants » mais gérer une cité, ce n'est pas mettre en scène un spectacle ! Un peu de créativité, beaucoup de solidarité, et Noël peut éblouir les petits et les grands. Les familles roannaises nous le disent, elles auraient préféré pouvoir continuer à aller nager au Nauticum les dimanches matin.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Brigitte DUMOULIN,
Denis VANHECKE,
Marie-Hélène RIAMON

Groupe « À Gauche pour Roanne »
Contact : 04 77 23 20 13

Le maire de Roanne en séance du 10/11 a fait voter une motion qui demande au gouvernement d'augmenter les dotations des communes, leur créer un bouclier énergétique et une nouvelle taxe.

Je ne l'ai pas votée car sa traduction en finances publiques reviendrait à augmenter la pression fiscale des français.

65 Milliards d'impôts restitués aux français depuis 2017 ont mené l'économie dans une spirale vertueuse, depuis 1975 le pays n'a connu un chômage aussi bas à 7.3%. L'objectif est le plein emploi.

Andrea IACOVELLA
Conseiller Municipal

« Réussir Roanne Ensemble »

Blog : www.andreaiacovella.fr

Conseils de quartier *en présence du maire

ARSENAL : mardi 3 janvier à 18h - Amicale laïque de l'Arsenal – avenue Centrale

CLERMONT* : mardi 10 janvier à 18h - Club Suzanne Lacore – 29 rue Bravard

PARC : mardi 17 janvier à 18h30 - Espace Chanteclair – accès par le portail côté impasse Marcel Cerdan

MULSANT : mardi 24 janvier à 18h - Centre social Marceau Mulsant – 3 rue Marceau

BORDS DE LOIRE* : mardi 31 janvier à 18h - Maison du Port – 74 quai Cdt Lherminier

BOÎTES

de NOËL

solidaires à Roanne

1 MESSAGE
CHALEUREUX



1 CADEAU
GOURMAND



1 CADEAU
PLAISIR



DÉCO,
CULTURE,
LOISIRS,
JOUET...

J'emballe la boîte

J'indique à qui elle est destinée

F (FEMME) / H (HOMME) OU E (ENFANT)

Je la dépose jusqu'au 20 déc.

DÈS LE 1^{ER} DÉCEMBRE EN POINTS DE DÉPOTS

DÈS LE 12 DÉCEMBRE AUPRÈS DU CCAS
À L'ESPACE CONGRÈS

Points de collecte sur
Roanne.fr